

# MAIRIE DE MONPAZIER

## Compte rendu de réunion du conseil municipal Séance du 13 avril 2015

-----

**Présents** : Mmes et MM. Duppi Fabrice, Berlioz Alain, Duffa Jeanine, Lafon Bernard, Moreaud Maylis, Rayssac Marc, Taudière Josiane, Ganneray Marie-France, Gipoulou Jean-Jacques, Morisse Pierre, Pereira Edèll

**Absents excusés** : Mmes Déjos Stéphanie (procuration à Mme Ganneray Marie-France), Sabrou Charlotte (procuration à Mme Moreaud Maylis) et M. Lejuez Christian

**Secrétaire de séance** : M. Morisse Pierre

Au vu des désaccords réguliers sur la rédaction du compte rendu et du procès-verbal de réunion du conseil municipal, monsieur le Maire propose que ce document soit réalisé en accord entre le secrétaire de séance et le maire sous 8 jours.

### **D01> Vote du compte administratif 2014 du budget principal et son affectation**

Présentation du compte administratif avec un résultat comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
	518 469,01	513 213,71
Déficit	5 255,30	
Excédent reporté 2013		21 372,21
Affectation au BP 2015 en recette de fonctionnement		16 116,91

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
	205 047,39	110 517,87
Déficit	94 529,52	
Déficit reporté 2013	50 482,71	
Affectation au BP 2015 en dépense d'investissement	145 012,23	

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Berlioz fait voter le compte administratif en accord avec le compte de gestion.

7 pour, 5 contre (Mmes Duffa, Moreaud, Sabrou, MM. Lafon, Rayssac), 0 abstention.

### **D02> Vote du compte administratif 2014 du budget annexe "Assainissement" et son affectation**

Présentation du compte administratif avec un résultat comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
	18 381,93	30 754,27
Excédent		12 372,34
Excédent reporté 2013		12 192,23
Affectation au BP 2015 en recette de fonctionnement		24 564,57

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
	12 255,00	27 486,66
Excédent		15 231,66
Excédent reporté 2013		10 432,75
Affectation au BP 2015 en recette d'investissement		25 664,41

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Berlioz fait voter le compte administratif en accord avec le compte de gestion.

8 pour, 0 contre, 4 abstentions (Mmes Duffa, Moreaud, Sabrou, M Lafon)

### **D03> Vote du compte administratif 2014 du budget annexe "CIAP" et son affectation**

Présentation du compte administratif avec un résultat comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	70 360,77	85 224,90
Excédent		14 864,13
Déficit reporté 2013	55 149,84	
Affectation au BP 2015 en Dépense de fonctionnement	40 285,71	

#### **INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	18 716,88	240 639,24
Excédent		221 922,36
Déficit reporté 2013	239 220,11	
Affectation au BP 2015 en dépense d'investissement	-17 297,75	

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Berlioz fait voter le compte administratif en accord avec le compte de gestion.

6 pour, 6 contre (Mmes Duffa, Moreaud, Pereira, Sabrou, MM. Lafon, Rayssac),

### **D04> Vote du budget Principal**

Fonctionnement Dépenses et Recettes : 522 102,25€

Investissement Dépenses et Recettes : 302 919,25€

Le budget est voté avec : 8 pour, 4 contre (Mmes Duffa, Moreaud, Sabrou, M Lafon,), 1 abstention (M. Rayssac).

### **Budget annexe Assainissement**

Fonctionnement Dépenses et Recettes : 71 320,57€

Investissement Dépenses et Recettes : 1 356 695,00€

Les travaux de la nouvelle station d'épuration sont inscrits en investissement.

Le budget est voté avec : 8 pour, 0 contre, 5 abstentions. (Mmes Duffa, Moreaud, Sabrou, MM. Lafon, Rayssac)

### **Budget annexe CIAP**

Fonctionnement Dépenses et Recettes : 114 167,13€

Investissement Dépenses et Recettes : 26 458,73€

Le budget est voté avec : 7 pour, 6 contre (Mmes Duffa, Pereira, Moreaud, Sabrou, MM. Lafon, Rayssac).

### **D05> Vote des taux d'imposition des taxes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition des taxes de 2% avec : 8 pour, 5 contre (Mmes Duffa, Moreaud, Sabrou, MM. Lafon, Rayssac), soit :

- Taxe d'habitation : 11,54%
- Taxe foncière bâti : 21,90%
- Taxe foncière non bâti : 80,17%

## **D06> Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies**

Suite à l'ouverture des marchés de l'Energie au 31/12/2015, monsieur le Maire propose d'adhérer à un groupement d'achat d'électricité créé par 5 syndicats d'énergie aquitains dont le SDE 24.

Ceci permettra de mutualiser les achats au profit des collectivités territoriales.

Madame Duffa fait remarquer une interrogation sur une 'participation financière' au sein de la délibération.

Monsieur le Maire doit demander des explications. Cette délibération est repoussée à une date ultérieure.

## **Lettres et questions diverses**

\* Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'Inspectrice d'Académie en date du 31 mars 2015, indiquant la possibilité de retrait de poste d'enseignants avec fermeture d'une classe d'école sur le RPI Capdrot-Monpazier et demande à son conseil son avis sur la fermeture de classe de Monpazier ou de Capdrot.

Le Conseil municipal confirme son opposition à la fermeture de classe au sein du RPI Monpazier-Capdrot et en particulier à Monpazier en avançant divers arguments : Une nouvelle fermeture de classe contribuerait à affaiblir fortement l'école de Monpazier sachant qu'une classe a déjà été fermée en 2008.

La commune a aussi investi sur l'achat et l'aménagement du parking, d'une aire de jeux et d'un terrain multisports face à l'école.

Un foyer d'accueil pour handicapés vieillissants a ouvert ses portes à Monpazier depuis 1 an avec 12 emplois et d'ici la fin de l'année, 30 emplois y seront créés, permettant d'espérer l'accueil de familles supplémentaires avec des enfants sur notre territoire.

Le maintien de classes en milieu rural est essentiel, notamment pour l'accueil des enfants étrangers (dont les parents travaillent comme saisonniers dans les exploitations agricoles locales) avec des difficultés de maîtrise de la langue française, demandant ainsi plus de temps aux enseignants pour s'en occuper.

\* Lecture d'un courrier de M Redoules du Secours Catholique demandant une exonération de la location de la salle des fêtes lors du loto du 8 mars.

Le conseil reconnaît l'utilité et l'importance de cette association. Toutefois, la commune étant sollicitée par d'autres associations, elle ne peut en favoriser une plus que les autres. Il est rappelé que la commune verse au Secours Catholique une subvention et qu'en 2014, celle-ci a été augmentée.

Monsieur le Maire informe d'un courrier de Monsieur Rivière, propriétaire d'une résidence à la Croix Blanche souhaitant acquérir une portion du chemin communal de la vieille côte, passant devant son immeuble.

Le conseil s'y oppose car ce chemin est en prolongement d'un autre chemin traversant la RD n° 2 et fait partie des sentiers de randonnées référencés sur les plans touristiques. De plus, des réseaux d'assainissement se trouvent sur ce chemin.

Le Restaurant la Bastide demande à louer l'emplacement derrière son restaurant dans le carreyrou du Chapitre pour y installer des tables dans le cadre de son activité.

Le conseil municipal refuse en précisant que les carreyroux sont des lieux de passage pour les visiteurs et doivent rester des espaces libres.

\* Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le propriétaire des terrains nécessaires à la construction de la future station d'épuration. Une estimation du coût d'acquisition a été demandée au service des Domaines. Le propriétaire a proposé un prix supérieur. Une nouvelle proposition lui sera faite.

Un membre du conseil demande que soit estimé le coût du bornage des terrains à acquérir.

Fin de la séance : 23h 30